

PRÉFET DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE

Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement  
des Pays de la Loire

Nantes, le

Service intermodalité, aménagement et logement  
Division politiques techniques de l'aménagement

Réunion du 26/02/14 Commission rénovation de l'habitat du CRH sur la mise en place du PREH en Pays de la Loire	
<b>Participants :</b>	<b>CG 44 :</b> VALTRID-RABIN Emeline, <b>CA Angers Loire Métropole :</b> COSTES Laetitia, <b>CA Cap Atlantique :</b> LEROUX-CHEVILLARD Catherine, <b>CA du Choletais :</b> CHEVALIER Elodie, <b>CA Laval Agglomération :</b> AVRIL Florence, <b>CA La Roche/Yon agglomération :</b> MITRI Amélie, <b>USH des Pays de la Loire :</b> ROBIN Jérémy, <b>ADEME des pays de la Loire :</b> LEROUX Yves, <b>ADIL 44 :</b> TEXIER Marie-Hélène, <b>F.F.B. des Pays de la Loire :</b> MOREL Isabelle et CHATEAU Jean-Pierre, <b>CAPEB des Pays de la Loire :</b> LANFANT Thierry, <b>UR PACT Pays de la Loire et PACT 85 :</b> DRAPEAU Lénaïck, <b>UR PACT et Centre de l'Habitat 44 :</b> LAFORGE Elisabeth, <b>Conseil de l'Ordre des Architectes :</b> GOULARD Rodrigue, <b>Chambre des métiers et de l'artisanat de la Sarthe :</b> DARTHEVEL Georges, <b>UR CAUE :</b> MIGEON Béatrice, <b>CER BTP :</b> COMMANDEUR Barbara et DUMAZERT Florence, <b>CEREMA :</b> BRAUN Jean-Christophe, <b>DDTM 44 :</b> BARNETTE Michel et LE BRETON Françoise, <b>DDTM 85 :</b> GOURAUD Patrice, <b>DDT 49 :</b> PEIGNARD Didier, <b>DDT 72 :</b> ALLAIN David, <b>DDT 53 :</b> GALARD Yannick, <b>DIRECCTE :</b> LOUIS Henri, <b>DRAAF :</b> BRETAULT Baptiste, <b>QUALIBAT :</b> ALLAIN Claude, <b>DREAL :</b> MANJARD Bruno, LE GALL Alexia, BOURRU Louis, OTEKPO Vincent, MENARD Philippe, VALADE Isabelle et HERVE Arnaud, <b>CR :</b> FABRE Marie et RANTY Richard, <b>CC Pays des Herbiers :</b> SOULLARD Damien et LAUNAY Jean-Louis, <b>NOVABUILD :</b> LAVISSE Juliette
<b>Excusés :</b>	<b>CR :</b> Mr DULONG, <b>CG 53 :</b> ARTHUIS Jean, <b>CG 85 :</b> DE SAINT MICHEL Karine, <b>CU Nantes métropole :</b> LA CAPELLE-LE GALL Anne-Sophie, <b>CU Le MANS métropole :</b> MATHIS-VIGNEZ Annick et JACQUET Stéphanie, <b>CA Saumur Loire Développement :</b> QUINTIN Anne, <b>Habitat et Développement 53 :</b> LANDEMAINE Daniel, <b>CAPEB Pdl :</b> FEVRIER Yannick.
<b>Diffusion :</b>	Participants + excusés
<b>Document :</b>	A14BM033
<b>Rédacteur :</b>	Bruno MANJARD

# compte rendu

Madame VALADE chef du service intermodalité aménagement et logement de la DREAL ouvre la séance de la première réunion de la « commission rénovation de l'habitat du CRH » chargée de suivre le plan de rénovation énergétique de l'habitat (PREH). Elle indique que c'est le préfet de région qui est chargé de piloter et coordonner le PREH au niveau régional appuyé par la DREAL en lien avec l'ADEME et les représentants de l'ANAH.

Madame VALADE présente l'ordre du jour et passe la parole au responsable du pôle construction durable de la DREAL. Ce dernier expose les différents objectifs et actions du PREH qui sont détaillés dans le diaporama joint au présent compte-rendu à savoir :

- mobilisation des collectivités locales ;
- information, sensibilisation et accompagnement des particuliers dans leur projet de rénovation de leur logement ;
- financement des logements du parc privé et publication ;
- mobilisation des professionnels de la construction.

## **1 – Mobilisation des collectivités locales**

Messieurs LAUNAY et SOULLARD, représentants de la communauté de communes du Pays des Herbiers, témoignent des actions engagées dans le domaine de la politique de l'habitat et de l'énergie sur le territoire de la communauté de communes du Pays des Herbiers. Le projet présenté, qui a été lauréat de l'appel à projets national sur les « initiatives locales pour la rénovation thermique », porte sur plusieurs actions menées de front à savoir :

- mise en place de permanence d'information et de conseils auprès du public ;
- mise en place d'une OPAH ;
- subventions de la collectivité pour les travaux qui viennent compléter les subventions ANAH et de la région (1€ de subvention de la collectivité a généré 22€ de travaux) ;
- construction d'une maison témoin éco-performante ;
- mise à disposition des usagers d'une carte thermographique aérienne (2300 foyers ont consulté les images ).

Madame FABRE, représentante du conseil régional, présente l'appel à projet du conseil régional dénommé : « Expérimentation du service de rénovation énergétique du logement ». L'objectif est d'expérimenter, sur des territoires volontaires, des dispositifs d'accompagnement des particuliers et de mobilisation des professionnels. Au total, 12 territoires se sont portés candidats couvrant environ 43% de la population régionale. Des partenariats expérimentant des plateformes d'information devraient être lancés au début de 2015 pour une période de 3 ans.

Madame CHEVALIER de la communauté d'agglomération du Choletais rappelle qu'il y a deux publics l'un, le plus pauvre, qui bénéficie de financement de l'ANAH et des collectivités locales et l'autre qui est peu ou pas solvabilisé par des financements. La mise en place de guichets uniques couvrant l'ensemble des publics serait une bonne initiative.

Madame VALADE rappelle que le numéro unique national et les points rénovation info service (PRIS) couvrent l'ensemble des publics. De plus, la DREAL et le conseil régional travaillent actuellement sur la complémentarité des aides.

## **2- Information, sensibilisation et accompagnement des particuliers dans leur projet de rénovation de leur logement**

Monsieur LEROUX, directeur régional de l'ADEME, rappelle que les espaces info énergie (EIE) mis en place par l'ADEME ont vocation à promouvoir les meilleures technologies énergétiques disponibles et les bonnes pratiques pour un plus grand nombre de citoyens et de professionnels. Les EIE couvrent l'ensemble du territoire régional. Au total, 18 conseillers énergétiques et un animateur régional sont à la disposition du public. Les demandes d'information portent sur des aspects techniques (30% des demandes) et sur des aspects financiers (55% des demandes). Les propriétaires occupants représentent 96% des appels.

Monsieur MENARD de la DREAL présente les aides du parc privé. Le diaporama joint au présent compte-rendu présente l'essentiel de l'intervention.

Madame MIGEON, représentant l'union régionale des CAUE, pose la question des financements des copropriétés.

Monsieur HERVE, chef de la division politique de l'habitat à la DREAL, souligne qu'en 2013, il y a eu peu de dossiers de financements ANAH pour les copropriétés. Deux raisons majeures sont avancées pour expliquer le faible nombre de dossiers : la complexité à monter un dossier et les difficultés rencontrées pour repérer les opérations.

Madame LAFORGE de URPACT rajoute qu'il y a également une différence de traitement selon qu'il s'agit d'un propriétaire occupant ou d'un bailleur.

Madame AVRIL, représentant Laval agglomération, émet le souhait que soit instaurée, dans les années à venir, une stabilité des aides.

Madame FABRE, représentante du conseil régional, informe que la Région est en train de revoir la méthode d'attribution de ses aides. Le dispositif pourrait être le suivant : l'ANAH instruit en premier les dossiers puis la région vient compléter la demande avec ses propres aides sachant qu'il y a un plafonnement des aides publiques par opération.

Madame VALADE précise que le dispositif sera présenté lors de la prochaine réunion de la commission rénovation de l'habitat.

Monsieur HERVE et monsieur RANTY du conseil régional présentent les financements du parc HLM dont les dispositions principales sont résumées dans le diaporama joint en annexe.

## **3- Mobilisation des professionnels**

Madame Alexia LE GALL chargée de mission au sein du pôle construction durable de la DREAL souligne que la mobilisation des professionnels s'appuie notamment sur le comité régional des professionnels qui s'est réuni le 22 novembre 2013. Plusieurs actions sont engagées :

- mise à la disposition des points rénovation info service d'un annuaire des professionnels certifiés RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) ;
- Pilote : DREAL/ADEME/CAPEB/FRB ;
- information sur le PREH à destination des collectivités. Pilote : DDT ;
- opportunité de susciter des regroupements d'entreprises afin de proposer aux usagers une réhabilitation énergétique complète de leur logement. Pilote : NOVABUILD ;
- mise en place de plateformes d'information en lien avec les EIE et les PRIS. Pilote : ADEME ;
- positionnement de la maîtrise d'œuvre dans la rénovation des logements. Pilote : UNSFA ;

- présentation sur le site internet de la DREAL des dispositions fiscales et financières de la loi de finances 2014. Pilote : DREAL.

Monsieur ALLAIN, délégué régional de QUALIBAT, présente le dispositif de certification RGE mis en place par QUALIBAT et rappelle que 3 organismes (QUALITENR, QUALIFELEC et QUALIBAT) sont habilités à délivrer des certifications RGE. QUALIBAT délivre des certifications pour le compte de la FFB et de la CAPEB. Actuellement dans la région des Pays de la Loire, environ 1000 professionnels sont qualifiés RGE ce qui positionne la région au 1er rang des régions françaises. Cependant, dans les mois à venir QUALIBAT va intensifier son action pour certifier un grand nombre d'artisans et d'entreprises du bâtiment.

Monsieur LANFANT, secrétaire général de l'union régionale de la CAPEB, indique qu'actuellement environ 7 à 8 % des artisans de la région sont certifiés RGE.

Madame MOREL, représentante de la FFB Pays de le Loire, précise qu'il y a des entreprises qui bénéficient de la qualification : « les pro de la performance énergétique de la FFB » mais qui n'ont pas encore fait de demande de certification RGE.

Madame CHEVALIER de la communauté d'agglomération du Choletais demande que la liste des professionnels RGE fasse l'objet d'une large diffusion auprès notamment des collectivités locales (via notamment les futures plateformes d'information) et auprès des opérateurs d'OPAH.

#### **4 – Actions engagées par la DDT de Mayenne dans le domaine du PREH**

Monsieur Yannick GALARD, adjoint au chef de service urbanisme et habitat de la DDT de Mayenne, présente les différentes actions menées en partenariat avec le conseil général de Mayenne, la maison de l'emploi, l'ADIL, la FFB, la CAPEB, les EIE et la DDT 53 pour la mise en place du PREH. Le diaporama joint au présent compte rendu résume une partie de ces actions.

Madame VALADE remercie les participants et précise que la prochaine réunion de la commission rénovation de l'habitat se réunira vers le 4ème trimestre 2014.